Education

Le préfet de la Creuse a réuni le conseil départemental de l'Education nationale jeudi après-midi. Pendant près de 3 heures, la communauté éducative a évoqué les rythmes scolaires. Si 18 organisations du temps scolaire proposées par les communes ont été validées, 1/4 des communes ne se sont pas lancées dans la démarche. Une nouvelle réunion est prévue en avril.

La réforme des rythmes scolaires ne fait pas l'unanimité. Des cartons jaunes ont été distribués en novembre.

LE CHIFFRE

38

C'est le nombre de communes qui n'ont pas envoyé leur organisation du temps scolaire à la Direction académique sur les 111 qui devaient la fournir. Une vingtaine serait en attente. 18 ont été validées.

QUELQUES REPÈRES

UNE RÉFORME CONTESTÉE DÈS LE DÉBUT

Présentée début 2013, la réforme des rythmes scolaires a pour but selon le ministère de l'Education, «mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous» ce en allégeant la journée de classe, en répartissant mieux les horaires. Les élèves pourront également bénéficier d'activités péri-éducatives.
Sur la forme, elle n'a jamais fait l'unanimité en Creuse. Dès le départ, le SNUipp-FSU 23 et des élus veulent plus de temps. Seules 13 communes la mettent en place à la rentrée 2013. En novembre, l'AMAC vote, à la majorité, une motion pour demander la réécriture du décret. C'est ce que veut aussi le SNUipp-FSU 23. Il souhaite une répartition sur 8 à 10 demi-journées, une réforme financée à 100 % par l'Etat et la primauté du conseil d'école.

Pas de grandes nouveautés

Par Vanessa Juliet

Une réunion intermédiaire sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Voilà comment a qualifié le préfet de la Creuse Christian Chocquet le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) qui s'est tenu hier après-midi.
La DASEN et le préfet ont fait un point sur les organisations de temps scolaires remontées par les communes, celles validées, celles en cours. *«Sur le fond, il n'y a pas de débat, l'idée c'est qu'on passe à la semaine de 4,5 jours dans les meilleures conditions et que l'expérience des uns puissent bénéficier aux autres»*, note Christian Chocquet.A la rentrée 2013, 13 communes qui représentent 37 % des élèves creusois ont mis en place cette réforme. 18 organisations ont été validées pour la rentrée prochaine et 29 autres seraient en cours. *«On en a encore reçues hier matin*, confie le préfet. *La machine est bien enclenchée»*. Un quart des communes sont tout de même au point mort. *«C'est vrai que ce n'est pas simple, il faut travailler ensemble*, indique le préfet. *L'expérience montre que les départements ruraux sont plutôt en avance par rapport aux départements urbains, la ruralité n'empêche pas de développer des activités péri-éducatives»*. Il semble confiant, *«les réticences vont petit à petit s'épuiser»*. Ce n'est pas le sentiment de Fabrice Couegnas, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 23. Il est resté perplexe suite à cette réunion de près de 3 heures. *«Jamais, un CDEN ne s'est déroulé dans ces conditions**, avoue le syndicaliste. Ils n'ont pas eu le bilan qualitatif escompté et *«promis par le préfet»*, rappelle le syndicaliste. Ils voulaient savoir qui en profite, comment.... *«C'est clair qu'il n'est pas formidable mais c'est une erreur de ne pas le faire»*, poursuit-il. Si le SNUipp-FSU 23 est toujours favorable à une réécriture du décret, il ne s'oppose pas aux communes qui veulent le mettre en place mais il ne faut pas les emmener dans le mur.
«On va continuer à les épauler dans la démarche», assure quant à lui le préfet. *«Nous sommes des facilitateurs»*, insiste la DASEN, Pascale Niquet. Les dossiers seront étudiés au cas par cas. Si certaines communes proposent 4 heures le matin pourquoi pas mais pas d'activités péri-éducatives regroupées le mercredi matin ou sur une demi-journée. Par contre, si elles persistent et qu'elles n'envoient pas leurs organisations, au vu de l'aspect obligatoire du décret, le préfet leur imposera soit les horaires proposés par le conseil d'école soit s'il n'y en a pas des horaires types mais *«ce n'est pas la solution»*, note-t-il. *Je serai de la plus grande fermeté, c'est le décret, il s'appliquera mais il y aura beaucoup de souplesse dans la réalisation»*. Le prochain rendez-vous est fixé en avril. Pour la DASEN, il serait souhaitable que les communes aient envoyé leurs propositions d'organisation afin que la direction académique puisse travailler sur les postes, les temps partiels... *«Ce n'est pas une deadline brute*, nuance le préfet, *le but est qu'elle soit mise en place à la rentrée !»*.
Les syndicats, les élus ne semblent pas baisser les bras. On peut s'attendre à quelques actions d'ici le mois d'avril...

> **«Le but c'est que la réforme soit mise en place à la rentrée»**
>
> CHRISTIAN CHOCQUET, PRÉFET DE LA CREUSE

**Fabrice Couegnas regrette aussi que la DASEN n'ait pas répondu aux questions diverses, sur le bilan de la rentrée, les EMALA...«Si le ministre a dit de ne pas aborder la carte scolaire en CDEN, on a le droit de parler de l'école», affirme-t-il.*